Lanvaon

Lanvaon (Plouguerneau)

Ce feu de quatrième ordre est établi dans la commune de Plouguerneau *(arrondissement de Brest),* sur les hauteurs du village de Lanvaon. Associé à celui de l'Île Wrac'h, distant d'environ 3000 mètres, **il indique aux navigateurs la direction du grand chenal de l'Aber-Wrac'h**. Ce dispositif est complété par deux petits feux de mouillage, La Palue et Saint-Antoine, formant un second alignement qui amène les navires jusqu'au point de la rade où ils peuvent faire relâche.

Lanvaon succède au fanal, trop peu visible, installé dans une petite guérite aménagée sur la galerie occidentale du clocher de l'église de Plouguerneau, et entretenu par son bedeau depuis 1845.

Le projet initial présenté par l'ingénieur Rousseau en 1866, une maison de plain-pied équipée d'un feu fixe et flanquée une pyramide engagée dans le pignon, est abandonné l'année suivante au profit d'un édifice plus imposant dessiné par l'ingénieur ordinaire Alfred Cahen. L'entreprise Martin, de Landerneau, attributaire du marché en janvier 1868, livre l'ouvrage à l'Administration quelque huit mois plus tard.

Au moment de sa **mise en service, le 15 novembre 1868** , le phare-amer de Lanvaon revêt l'aspect d'une tour de forme carrée de 27 mètres de haut. Son socle, son soubassement, les larmiers des contreforts, les encadrements des portes, les croisées, le perron d'escalier et la corniche sont exécutés en pierres de taille. Les contreforts des angles du bâtiment sont en moellons piqués. Toutes les autres maçonneries sont réalisées en moellons ordinaires enduits d'un mortier de ciment Portland. L'ouvrage porte une toiture à deux versants, couverte d'ardoises de Châteaulin. Les quatre côtés de la tour reçoivent une livrée de peinture blanche ; le triangle supérieur ouest de la maçonnerie est revêtu de rouge, afin d'en améliorer la visibilité depuis la mer.

L'intérieur de l'édifice comporte cinq étages sur planchers de bois, auxquels on accède par un escalier de chêne divisé en dix volées. Le vestibule du rez-de-chaussée sert de magasin aux huiles et de cage d'escalier.

Le premier étage est réservé à l'ingénieur en tournée d'inspection. La chambre du second et la cuisine du troisième sont attribuées au gardien.

L'avant-dernier niveau reçoit la chambre de veille, juste sous l'appareil, installé au cinquième étage. Les pièces des premier et troisième étages possèdent chacune une cheminée.

La situation de la tour sur sa colline, place le fanal à environ **48,50 mètres au-dessus du niveau de la mer**. Le phare est électrifié en 1960. Sa lampe halogène de 90 W porte à 13,5 milles et émet un feu blanc scintillant continu.

Le phare-amer de Lanvaon n'est pas ouvert au public.

RETOUR AU SOMMAIRE de l'exposition Phares et balises

Suite de l'exposition : Le Créac'h

Nos collections de plans et documents figurés sur Lanvaon
Documents figurés
Plans d'origine